



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42570>

Département(s) de publication : **59, 02**

Annonce n° **26-42570**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** NOREADE SIDEN-SIAN

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20001759800034

**Ville :** Wasquehal cedex

**Code postal :** 59443

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 59, 02

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_wTyPgrjqMq](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_wTyPgrjqMq)

**Identifiant interne de la consultation :** 26-07

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** M. Président Raoult

**Numéro de téléphone du contact :** +33 020664423

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années)

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 01/06/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et l'entretien des onduleurs

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 31155000

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et l'entretien des onduleurs

**Lieu principal d'exécution du marché :** Aisne, Nord

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** 150000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents pour la fourniture et l'entretien des onduleurs

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 31155000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 150000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Aisne, Nord

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible 4 fois pour une durée d'un an chacune, sur décision expresse du SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade. Cette reconduction interviendra par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période annuelle en cours. 2)Durée des marchés subséquents : La durée des Marchés Subséquents sera indiquée dans les pièces constitutives des Marchés Subséquents. Les durées respecteront les articles R.2162-1 à R. 2162-12 du code de la commande publique et n'excéderont pas la date limite de validité de l'accord-cadre. 3)Le présent accord-cadre est mono-attributaire et s'exécute à la fois par l'émission de bons de commande et par la conclusion de marchés subséquents et sera conclu sans montant minimum et avec un maximum de 250 000 euro(s) H.T sur la durée totale du marché. Au-delà de ce plafond, la procédure perdra ses effets. A titre indicatif, le montant annuel estimé des dépenses est de 30 000 euros HT. Ce montant n'est pas contractuel. Le marché sera conclu sous la forme d'un accord cadre prévu à l'article 51 de la directive 2014/25/CE du 26 février 2014. Il s'exécutera par des bons de commande conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 du code de la commande publique et sous la forme de marchés simples pour les marchés subséquents en application de l'article R2162-8 du code de la Commande Publique. Il n'y aura qu'un seul attributaire. 4) Les critères suivants seront pris en compte pour la détermination de l'offre économiquement la plus avantageuse, par ordre d'importance relative décroissante et selon la pondération indiquée ci-dessous : Critère 1 : 40% : Prix des prestations Le critère 1 sera jugé au regard de la simulation de commande (document non contractuel). Critère 2 : 40% : Valeur technique de l'offre Le critère 2 sera jugé au regard de : Le critère 2 est décomposé en 3 sous-critères selon les réponses au cadre de réponse 1 accompagné du mémoire technique : Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels liés à l'exécution du marché 16% Sous-critère 2 : Organisation du candidat pour l'exécution du marché 8% Sous-critère 3 : Qualité technique des

onduleurs proposés dans le cadre du marché 16% Critère 3 : 15% : Délais, conditions de livraison et durée de garantie Le critère 3 sera jugé les conditions de livraison, les délais d'intervention et de livraison ainsi que sur la durée de garantie, indiqués dans la fiche « remises et conditions d'exécution ». Critère 4 : 5% : Les critères environnementaux Le critère 4 sera jugé au regard du cadre de réponse 2 et du mémoire technique. 5) Pour les marchés subséquents, conformément à l'article R2151-12, la pondération peut être exprimée sous forme d'une fourchette avec un écart approprié. Dès lors, les fourchettes des critères retenus pour l'attribution des marchés subséquents sont : • Critère 1 : Le prix pour 40% à 60% de la note • Critère 2 : La valeur technique pour 20% à 40% de la note • Critère 3 : Le délais d'intervention et ou de livraison pour 10% à 30% de la note

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026**